

N/REF : 28/10/2024 8H11 C:013668 I:33953
V/REF : 8/OSTW/1212309/1265451/0489
V/Email reçu le Lundi 28/10/2024 à 8H11

ORALIA GIGNOUX LEMAIRE

**2 RUE ALEX.1ER DE YUGOSLAVIE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 58 VALLES
58/62/64 AVENUE JULES VALLES
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 15 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 64 JEAN JAURES - BATIMENT B - CONTACT SUR PLACE
MR REYNIER FREDERIC 06 34 71 38 11

MOTIF : INTERVENIR POUR LES BOUCHES SITUEES SOUS LE BATIMENT B (64 AVENUE
JULES VALLES) AU FOND DU GARAGE SONT BOUCHEES

Donneur d'ordre : Mme S FIORESE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/11/2024 A 13H15
VERIFICATION DE TOUTES LES FOSSES ETANCHES DU GARAGE
AUCUN REGARD N'EST BOUCHÉ

OBSERVATIONS : FRANCK MERCI DE CHIFFRER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN